



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# Patrimoine Vivant et Éducation

CONVENTION POUR  
LA SAUVEGARDE DU  
PATRIMOINE  
CULTUREL IMMATÉRIEL



## **LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

– ou « patrimoine vivant » – est un héritage de nos ancêtres transmis à nos descendants. Il comprend les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ou encore les savoirs et les compétences relatifs à l'artisanat. Ce patrimoine est en recréation permanente puisqu'il est transmis de génération en génération, et évolue en réponse à notre environnement.

Le patrimoine vivant est important parce qu'il confère aux communautés et aux individus un sentiment d'identité et de continuité. Il peut promouvoir la cohésion sociale, le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, ainsi qu'aider les communautés à construire des sociétés résilientes, pacifiques et inclusives.

En tant qu'agence des Nations Unies spécialisée pour la culture, l'UNESCO a pour mission de sauvegarder le patrimoine vivant et d'assurer sa transmission aux générations futures. En 2003, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui encourage et soutient les pays à adopter les mesures nécessaires pour que les communautés puissent sauvegarder leur patrimoine vivant.





**« Les jeunes aspirent à renouer avec leur patrimoine. Ils ne savent pas forcément comment s’y prendre et les écoles constituent un mécanisme utile pour que cela puisse se faire. »**

**John De Coninck,**  
de la Fondation interculturelle d'Ouganda

## Sauvegarder le patrimoine vivant dans l'éducation

### La transmission intergénérationnelle est fondamentale pour la sauvegarde

Le processus créatif de la transmission intergénérationnelle est au cœur de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. C'est un processus dynamique et interactif par le biais duquel le patrimoine culturel immatériel est recréé en permanence.

Les modes et les méthodes de transmission reconnus par les communautés peuvent être renforcés dans les programmes éducatifs. À cet égard, les établissements éducatifs peuvent encourager le respect du patrimoine culturel immatériel et offrir de nouveaux espaces pour assurer sa transmission aux générations futures.

En soi, la transmission du patrimoine culturel immatériel est une forme d'éducation informelle qui se fait au sein des communautés. En tant que telle, elle peut fournir à la fois des contenus et des méthodes d'apprentissage.

L'éducation peut jouer un rôle précieux dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel reconnaît la transmission de ce patrimoine « par l'éducation formelle et non formelle » comme une mesure essentielle de sauvegarde.

La Convention appelle les États parties à assurer la reconnaissance, le respect et la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel à travers les programmes éducatifs. Celles-ci peuvent inclure :

- Des programmes dans des cadres d'apprentissage formels tels que les écoles primaires, secondaires et post-secondaires.
- Des opportunités dans des cadres non formels comme les cours de brève durée, les activités d'apprentissage communautaires et de renforcement des capacités.

Depuis 2017, l'Entité du patrimoine vivant de l'UNESCO travaille en collaboration avec le Secteur de l'éducation, les bureaux hors Siège et les instituts de l'UNESCO pour l'éducation pour mettre en œuvre des projets, des activités et d'autres initiatives relatifs à la « sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle ».



## Le patrimoine vivant rend l'éducation plus pertinente

### Reconnecter les écoles et les communautés entre elles

Intégrer le patrimoine culturel immatériel dans l'éducation peut restaurer les liens entre les écoles et les communautés qui les entourent. Cela peut encourager à respecter et à apprécier la diversité culturelle et renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale.

4

ÉDUCATION  
DE QUALITÉ



#### INTÉGRER LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

dans l'éducation représente une approche sociale plus large de la sauvegarde pouvant avoir

de nombreux effets bénéfiques. Cette intégration peut offrir aux programmes éducatifs un contenu et des méthodes pour améliorer la pertinence des résultats de l'éducation et de l'apprentissage.

Le patrimoine vivant est une ressource incroyablement riche pour permettre aux pays d'atteindre l'objectif de développement durable n°4, lequel inclut l'appréciation de la diversité culturelle et la manière dont la culture peut contribuer au développement durable.

« Quand vous élaborez des outils éducatifs avec les communautés, les enfants se retrouvent dans ces outils ; ils y retrouvent aussi leurs grands-parents. C'est une source de satisfaction. Cela offre à ce patrimoine la possibilité de perdurer à l'avenir. »

**Nigel Encalada,**  
Directeur de l'Institut de recherche sociale et culturelle de l'Institut national de la culture et de l'histoire du Belize

## Les approches pour intégrer le patrimoine vivant

LES INITIATIVES POUR INTRODUIRE LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL dans les salles de classe et dans les espaces éducatifs non formels peuvent adopter différentes approches suivant le contexte local, les besoins et le niveau éducatif. Lorsque c'est possible, le patrimoine culturel immatériel peut être inclus dans les cursus.



### La formation des enseignants

LES APPROCHES POUR INTÉGRER LE PATRIMOINE VIVANT DANS L'ÉDUCATION doivent prendre en compte la formation et le soutien des enseignants et éducateurs non formels. Ils peuvent contribuer à faire éclore un environnement d'apprentissage propice à l'intégration du patrimoine vivant et faciliter l'implication des membres et des détenteurs des communautés dans les activités d'apprentissage. Les enseignants sont essentiels au succès de l'ensemble des initiatives.



## Liens avec les thématiques éducatives



### L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

L'intégration du patrimoine culturel immatériel peut encourager le respect de la diversité et le sentiment d'interconnexion entre les communautés, les pays et les populations, aspects qui sont des valeurs fondamentales au cœur de l'éducation à la citoyenneté mondiale.



### L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Grâce aux établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels, les jeunes gens et les adultes peuvent exploiter le patrimoine de leurs communautés pour développer des compétences monnayables sur le marché du travail tout en renforçant la pratique et la transmission du patrimoine culturel immatériel.



### L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable utilise les savoirs locaux, et notamment le patrimoine culturel immatériel, comme ressources pour inclure les questions liées au développement durable dans l'enseignement et l'apprentissage.



### LA LANGUE MATERNELLE ET L'ÉDUCATION MULTILINGUE

La Convention reconnaît les langues en tant que vecteurs du patrimoine culturel immatériel. Les langues permettent de transmettre de génération en génération les connaissances et les compétences liées à la pratique du patrimoine culturel immatériel. Pour cette raison, la langue maternelle et l'éducation multilingue jouent un rôle important dans le soutien à la transmission du patrimoine culturel immatériel.



**En Ouganda,** les clubs d'éducation au patrimoine dans l'enseignement secondaire promeuvent la diversité culturelle

grâce à des activités extra-scolaires incluant des expositions culturelles, des spectacles lors d'événements scolaires et plus encore. Les clubs encouragent les élèves et les professeurs à apprendre à vivre ensemble même s'ils ne partagent pas les mêmes croyances ou les mêmes pratiques.

Les clubs d'éducation au patrimoine sont un projet de la Fondation Interculturelle d'Ouganda, une organisation non gouvernementale accréditée dans le cadre de la Convention.



**Les çinis** sont des carreaux de faïence et de céramique en provenance de Turquie. Les écoles professionnelles de l'enseignement

supérieur sont l'un des moyens de transmission des connaissances, des compétences et de l'artisanat traditionnels. Il est possible d'y obtenir un diplôme d'un niveau équivalent à bac + 2 sur l'art du çini. Ces écoles professionnelles fournissent aux jeunes des compétences, une créativité et des connaissances en matière de conception qui sont pertinentes pour leur offrir des opportunités d'emploi.

L'artisanat traditionnel du çini est inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (2016).



**En Afrique australe,** le « Programme de formation régionale avancée pour l'éducation au développement durable »

reconnait que le patrimoine culturel immatériel relatif aux savoirs et aux pratiques concernant la nature et l'univers peut revêtir une pertinence toute particulière dans l'enseignement durable d'une manière qui trouve une résonance culturelle chez les élèves. Les formateurs d'enseignants conduisent des projets de changement qui intègrent les connaissances traditionnelles ou autochtones dans la formation des enseignants.

Le Programme de formation régionale avancée pour l'éducation au développement durable (2018-2022) est un projet de l'UNESCO financé par la Suède.



**Au El Salvador,** le petit nombre et l'âge avancé des locuteurs du Náhuat représentent une menace sérieuse pour la continuité

des traditions orales. Un projet a impliqué des étudiants et des professeurs pour dresser l'inventaire des récits locaux avec la participation des communautés, ce qui a encouragé un dialogue entre les jeunes générations de locuteurs Náhuat et celles de leurs aînés.

Titajtakezakan, parler à travers le temps : tradition orale et utilisation des technologies de l'information et de la communication (2017-2018) est un projet d'assistance internationale qui a été financé par le Fonds du patrimoine culturel immatériel.



## **POUR EN SAVOIR PLUS** Besoin d'aide pour commencer ?

Contactez [ICH-capacity@unesco.org](mailto:ICH-capacity@unesco.org) pour plus d'informations sur les moyens de sauvegarder le patrimoine vivant dans l'éducation formelle et non formelle.

<https://ich.unesco.org/fr/education-01017>

PHOTO: © szefei/Shutterstock.com\* (Myanmar)



Publié en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7 Place de Fontenoy, 75007, Paris, France

© UNESCO 2019



Les images marquées d'un astérisque (\*) pour cette publication ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel